



SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité syndical
Séance du mercredi 13 mars 2024

Date de convocation : 6 mars 2024

Séance tenue à 18 h 30 sous la Présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, au Pavillon des Arts.

Étaient présents : Monique Sémavoine, Michel Cuyaubé, Pierre Casabonne, Michel Capéran, Fernand Martin, Christelle Bonnemason-Carrère, Patrick Buron, Jean-Louis Caldéroni, Eric Castet, Raymond Chagot, Jean-Marc Denax, , Philippe Faure, Bernard Marque, Alexandre Perez, Philippe Castets, Claude Fourquet, Yves Lacoste, Bernard Massignan, Evelyne Ponneau, Max Tucou, Bernard Aurisset, Michel Lasserre, Pascale Durand, Michel Cazet, Jean-Louis Barban

Étaient représentés : Jean-Claude Sétier par Monique Sémavoine, Pierre Soler par Eric Castet

Étaient excusés : Michel Bernos, Thibault Chenevière, Victor Dudret, Claude Ferrato, Jean-Pierre Lannes, Arnaud Brière, Jean-Claude Coustet,

Étaient absents : Stéphane Virto

9 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 du CGCT,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé, un rapport d'orientations budgétaires doit avoir lieu au sein du Comité Syndical dans les deux mois précédant le vote du budget primitif,

Vu la note d'orientations budgétaires et financière pour l'exercice 2024 jointe en annexe la présente délibération conformément à la réglementation en vigueur,

Ainsi, après avis favorable du Bureau du 6 mars 2024, le Comité syndical, après avoir délibéré :

Prendre acte :

- de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024 à la suite de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires figurant dans la note de présentation.

La Présidente

Monique Sémavoine

Le Comité Syndical a Pris acte